

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/048

SEANCE DU 18 JUILLET 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

**Date de la Convocation**

11/07/23

**Date d'Affichage**

25/07/23

**Objet de la Délibération**

**Changement du délégué du conseil  
municipal au CNAS**

**Présents :** Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, MEYER, RECH, MARC, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, DESCHAMPS, PERSYN

**Absents :** Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE, M. SARICA,

Mme PEGUES procuration à Mme RECH

M. GOMES procuration à Mme PADRA

Mme EVEN procuration à Mme TRIAES

Mme DASSENOY procuration à M. SUC

Mme RANCHET procuration à Mme PERSYN

Mme SANDOVAL procuration à Mme DEGEILH

Mme VITRICE procuration à M. DOLAGBENU

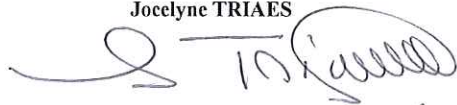
**Secrétaire :** Mme TRIAES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune est adhérente au C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale) et que Madame Betty Even avait été désignée en tant que délégué représentant la commune à ce Comité.

Madame EVEN ne pouvant plus assurer cette fonction, il est proposé au Conseil de procéder à une nouvelle désignation et fait part de la candidature de Madame Jocelyne TRIAES.

Le Conseil Municipal, décide de désigner à l'unanimité par 26 voix, Madame Jocelyne TRIAES comme représentante de la commune au Comité National d'Action Sociale.

Le secrétaire de séance  
Jocelyne TRIAES



Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
M. le Maire,  
Christophe Tountevich

